

Immunodépression et scolarité : « C'est compliqué »

Les enfants de Delphine ne vont plus en classe depuis le printemps, car elle est personne à risque. Pas simple, de s'organiser, à la maison, alors que la crise sanitaire est partie pour durer...

Témoignage

Delphine peut souffler. « **Je viens d'avoir la Direction des services départementaux de l'Éducation nationale (DSDEN) avec un avis favorable pour mes deux enfants** », indique-t-elle, mardi. Ceci après plusieurs semaines complexes.

« **Je suis personne à risque. Je n'ai pas de système immunitaire** », livre cette mère de 38 ans, vivant à côté de Pont-l'Évêque, entre Deauville et Lisieux. D'ailleurs, avant même le Covid-19, « **c'était compliqué** ».

Aussi, depuis le début de la crise sanitaire, et sur recommandation de son médecin, renouvelée dernièrement par un nouveau « **certificat d'isolement** », Delphine n'a pas renvoyé ses enfants, de 6 et 11 ans, à l'école.

« Je ne suis pas maîtresse »

Depuis le confinement déclaré en mars, leur scolarité se passe à la maison. Le paquet avait été mis sur le suivi à distance au printemps, un peu partout.

Mais depuis la vraie rentrée des classes, début septembre, « **c'est moi qui assurais le suivi. J'imprimais les cours, en arrivant à avoir ce qu'il faut avec les copains et les copines. Mon fils a de l'avance, ça va. Mais pour ma fille, il s'agit de méthode de lecture. Et je ne suis pas maîtresse...** »

« **C'est du stress** »

Pour ce qui est du suivi, « **il y a toujours un accompagnement avec l'équipe enseignante** », répond-on du côté du rectorat, qui met aussi en avant le dispositif « Ma classe à la maison » en cas d'isolement d'élèves à cause du Covid-19.

Ce n'est pas aussi simple dans les faits, témoigne notre famille du pays d'Auge, pas directement touchée par le coronavirus mais concernée par une immunodépression : « **C'est du stress et les démarches sont longues.** »

Pourtant, dès la fin de l'été, Delphine a demandé à être en lien avec le Centre national d'enseignement à distance (Cned), avec une prise en charge du côté des services de l'Éducation nationale, aujourd'hui validée, donc. C'est le choix d'un certain nombre de familles, depuis la rentrée. Encore faut-il que les autorisations suivent.

« **C'est super, c'est une excellente nouvelle, il va pouvoir y avoir un suivi, des échanges avec des professeurs** », se réjouit, pour sa part, Delphine. Car le fait que ses enfants ne retournent pas à l'école, en raison du risque lié au Covid-19, « **c'est un choix sans en être un. On n'a pas voulu être dans cette situation**, précise la maman. **On parle beaucoup des personnes âgées, et c'est normal, mais peu des parents qui sont vulnérables.** »

Elle voulait, dans l'idéal, que cette situation ne soit que temporaire, durant le premier trimestre par exemple, afin que ses enfants puissent retrouver une scolarité normale. À voir si le coronavirus veut (encore) jouer les prolongations...

Kevin VERGER.



Delphine a obtenu le feu vert des services de l'Éducation nationale pour prendre en charge les cours à distance de ses enfants. Ouest-France